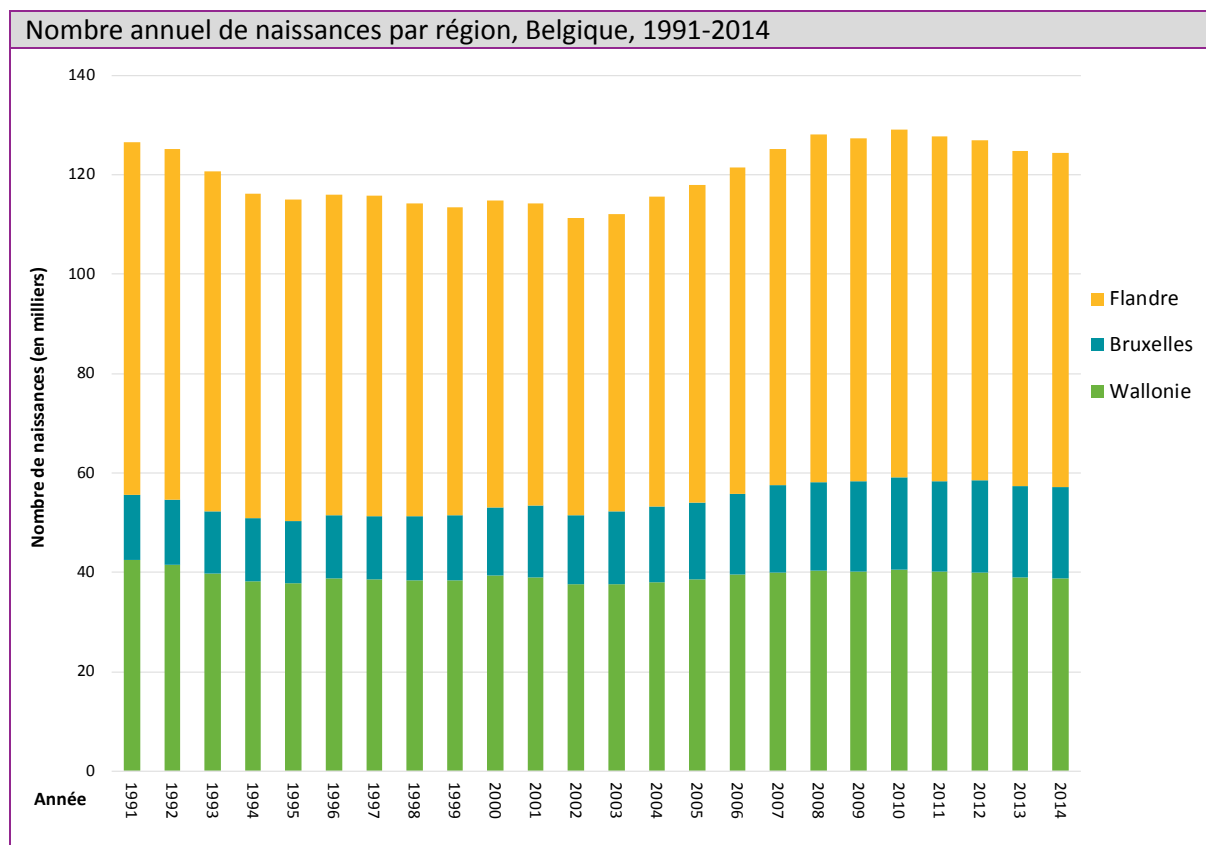


Fécondité

Le nombre annuel de naissances en Belgique est en diminution. Il est passé de 126 479 naissances en 1991 à 124 415 en 2014. Sur cette période, le nombre annuel de naissances a diminué en Flandre et en Wallonie mais a augmenté à Bruxelles. Après un minimum atteint en 2002, le nombre annuel de naissances a augmenté jusqu'au pic de 2010 où le nombre de naissances était le même qu'en 1973. Depuis 2010, le nombre de naissances a recommencé à baisser.



Source : Statistics Belgium

En Wallonie, la majorité des naissances ont lieu à l'hôpital. Les accouchements extrahospitaliers programmés ne représentaient, pour la période 2011-2013 que 0,6 % du total des accouchements. La majorité des femmes wallonnes accouchent en Wallonie (92 %), un peu plus de 4 % accouchent à Bruxelles et un peu moins de 4 % accouchent en Flandre ou dans un pays limitrophe (Source : CEpiP 2011-2013, calculs OWS).

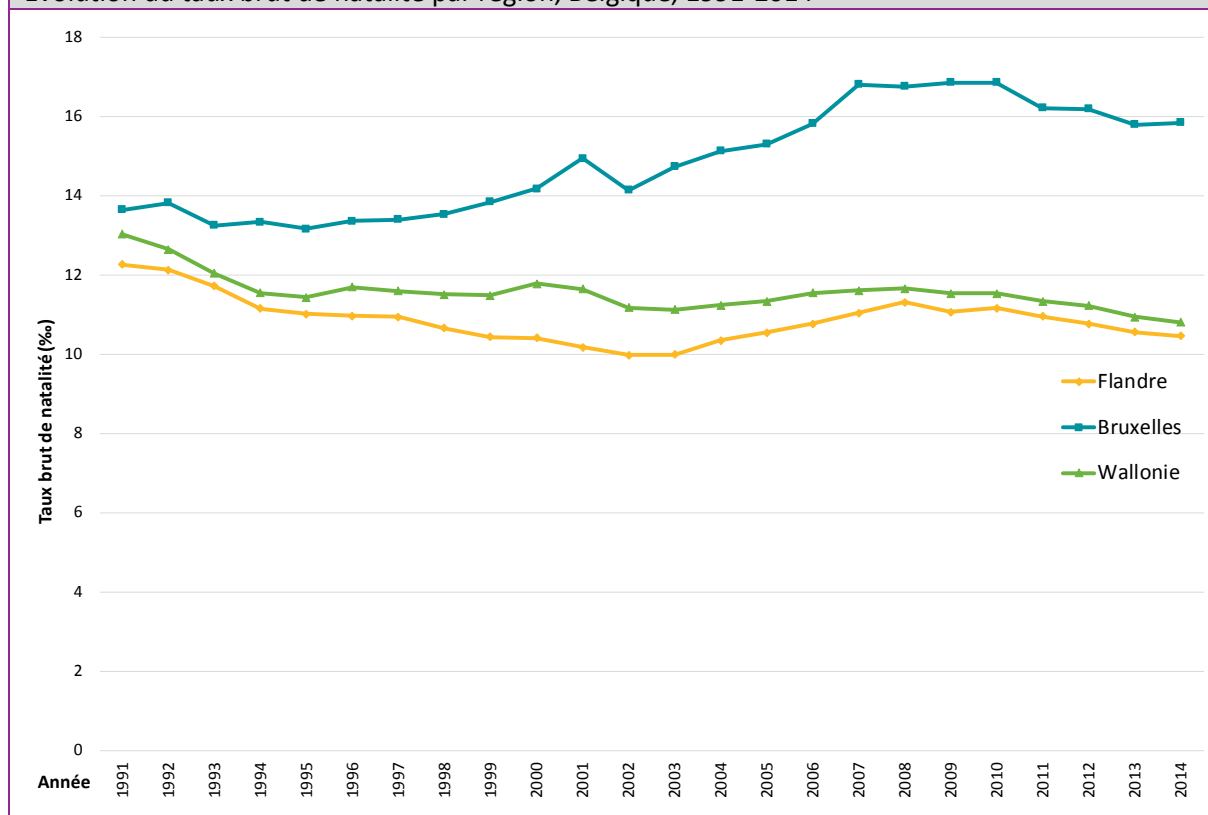
Il naît chaque année plus de garçons que de filles, le ratio est pour la Wallonie comme pour la Belgique de 105 garçons pour 100 filles.

Les grossesses multiples représentaient pour la période 2011-2013, 1,7 % des accouchements et 3,4 % des naissances. La majorité de ces naissances multiples sont des jumeaux, les triplés ne représentent que 0,07 % du total des naissances (Source : CEpiP 2011-2013, calculs OWS).

Le taux brut de natalité est le rapport entre le nombre de naissances vivantes au cours de l'année et la population totale moyenne de cette même année.

Le nombre de naissances ayant diminué quand dans le même temps la population augmentait, on observe en Flandre et en Wallonie une diminution du taux brut de natalité. Il est passé entre 1991 et 2014 de 12,3 à 10,5 naissances pour 1 000 habitants pour la Flandre et de 13 à 10,8 ‰ pour la Wallonie. A Bruxelles, le nombre de naissances ayant plus augmenté que le nombre d'habitants, le taux brut de natalité a augmenté et est passé de 13,6 à 15,8 ‰ sur la même période.

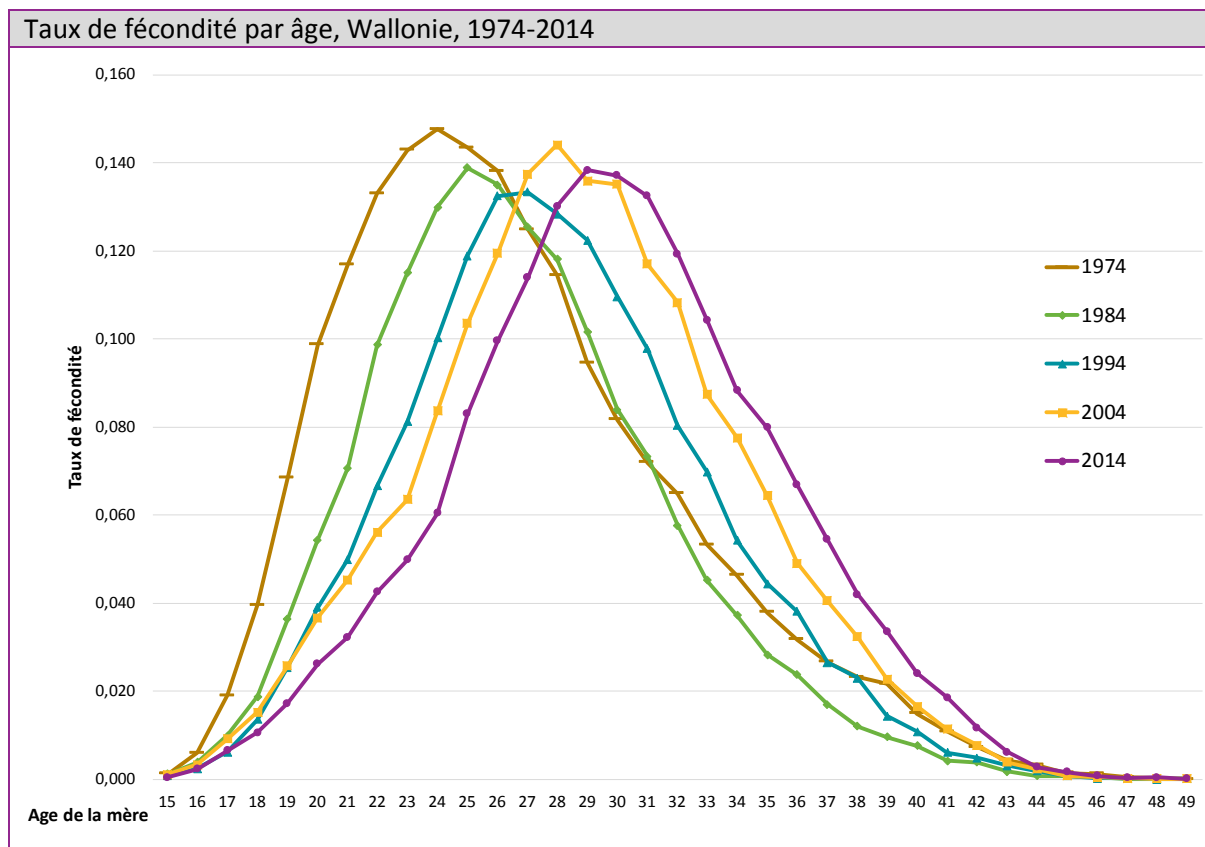
Evolution du taux brut de natalité par région, Belgique, 1991-2014



Source : Statistics Belgium

Le taux de fécondité par âge est le rapport des naissances vivantes des femmes d'un âge donné à l'effectif moyen des femmes de cet âge. L'âge pris en considération ici est l'âge exact de la mère c'est-à-dire l'âge que la mère a atteint dans l'année.

Le graphique ci-dessous montre que les femmes wallonnes ont tendance à avoir leurs enfants de plus en plus tard (décalage de la courbe vers la droite). En 1974, le pic de fécondité se situait aux alentours de 24 ans, en 2014 ce pic de fécondité se situe vers 30 ans.



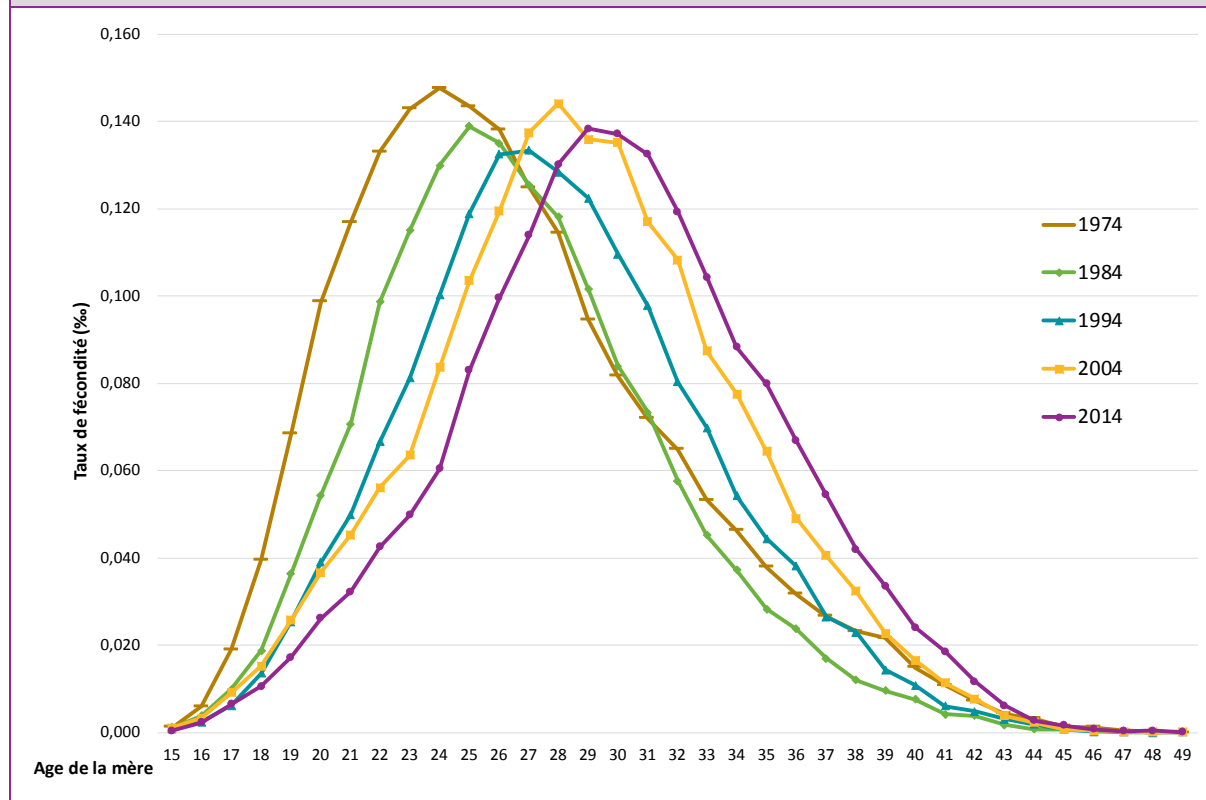
Source : Statistics Belgium

Les mères wallonnes sont donc de plus en plus âgées. En Wallonie, l'âge moyen des mères à l'accouchement est passé de 28,3 ans en 2008 à 29,9 ans en 2013. L'âge moyen des pères à l'accouchement est aussi en augmentation et est passé en Wallonie de 32,8 ans en 2008 à 33,3 ans en 2013.

L'âge moyen des mères à la naissance du premier enfant en 2014 est de 28 ans en Wallonie. Il est de 27,5 ans en province de Hainaut, 27,6 ans en province de Luxembourg, 27,8 ans en province de Namur, 28,2 ans en province de Liège et de 29,6 ans dans le Brabant wallon.

Ce recul de l'âge des mères est aussi mis en évidence par l'augmentation du nombre de grossesses tardives. La proportion de mères âgées de 35 ans et plus est en nette augmentation en Wallonie et est passé de 11,7 % en 1998 à 17 % en 2013. Cette augmentation du nombre de grossesses tardives est la plus prononcée dans le Brabant wallon où déjà dans la période 2008-2010, 18,9 % des mères avaient entre 35 et 39 ans lors de l'accouchement et 4 % avaient 40 ans ou plus. La proportion de mères de moins de 20 ans est en légère diminution, cette proportion était de 3,6 % en 1998 et est de 2,9 % en 2013.

Proportion de mères âgées à l'accouchement de moins de 20 ans ou de 35 ans et plus, Wallonie, 1998-2013

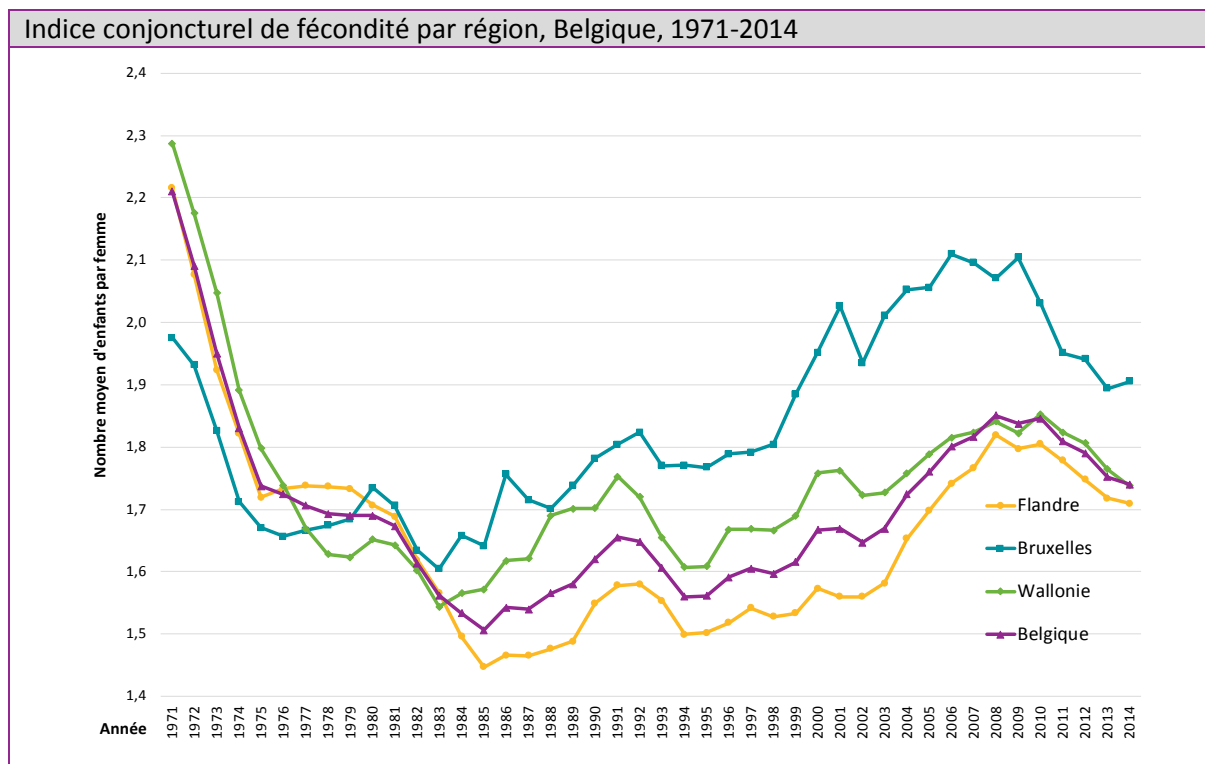


Sources : Statistics Belgium, 1998-2010 ; Centre d'épidémiologie périnatale, CEpiP 2008-2013. Calculs OWS

L'indice conjoncturel de fécondité mesure le nombre moyen d'enfants que mettrait au monde une femme si elle connaissait, durant toute sa vie féconde, les conditions de fécondité observées cette année. Il se calcule en faisant la somme des taux de fécondité par âge observés une année donnée. Cet indicateur est établi à partir des naissances vivantes.

L'indice conjoncturel de fécondité était supérieur à 2 enfants par femme jusqu'au début des années 70. En Wallonie, comme dans le reste de la Belgique, l'indice conjoncturel de fécondité était au plus bas fin des années 70 - début des années 80 (jusqu'à atteindre 1,45 enfants par femme en 1985 en Flandre) et est ensuite remonté progressivement avec un pic en 2010 pour entamer une nouvelle tendance à la diminution ces cinq dernières années.

En 2014, l'indice conjoncturel de fécondité est de 1,91 enfant par femme à Bruxelles, 1,74 en Wallonie et 1,71 en Flandre. Cet indice est plus élevé parmi la population étrangère, il est de 2,34 enfants par femme pour les femmes non belges qui résident en Wallonie et de 1,66 enfant par femme pour les Belges de Wallonie.



Source : Statistics Belgium. SPF Economie PME, Classes moyennes et Energie

Pour assurer un renouvellement des générations, l'indice conjoncturel de fécondité doit être de 2,05 ce qui permet que le nombre de filles dans la génération des enfants soit égal au nombre de femmes dans la génération des parents. (Il est de 2,05 et non de 2 car il naît plus de garçons que de filles, 105 garçons pour 100 filles). On corrige généralement ce chiffre pour tenir compte de la mortalité avant l'arrivée à l'âge de la procréation, et l'on considère donc qu'un seuil de 2,1 enfants par femme est nécessaire pour assurer le renouvellement des générations. Ce seuil ne tient pas compte de la migration. En Wallonie, comme en Belgique, le solde migratoire étant positif, il n'est pas nécessaire d'atteindre ce chiffre de 2,1 enfants par femme pour maintenir la population stable.